

Nombre de Conseillers : 20

En exercice : 20

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 09 septembre à 20h00, le Comité sivomal du SIVOM du secteur de Riaillé, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des sources de la commune de Pannecé, sous la présidence de Monsieur Jérôme SQUELARD,

Date de convocation : 02/09/2025

PRÉSENTS : Cécile ALBERT, Nathalie ANCIAUX, Astrid BAUDOUIN, Ann BENOIST, Yves BOURE, Jean-Michel CLAUDE, David GAUTRET, Saïd KADDAR, Marie-Thérèse LHERIAU, Annelise LEVEQUE, André RAITIERE, Guillaume RAITIERE, Anne RULLIER, Jérôme SQUELARD, Roseline VOISIN.

ABSENTS : Jean-Pierre BELLEIL (donne pouvoir à Roseline VOISIN), Bénédicte LECOMTE, Xavier LOUBERT-DAVAINE (donne pouvoir à Guillaume RAITIERE), Laurent LOYER, Marine TESTARD (donne pouvoir à André RAITIERE).

SECRETAIRE : Cécile ALBERT

1^{er} POINT : APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2^{ème} POINT : ACTUALITES DES SERVICES

ACTUALITÉS FRANCE SERVICES SEPTEMBRE 2025

FAITS MARQUANTS :

Participation et préparation au 1^{er} temps fort
De l'Accueil Social Universel (ASU), le 17 juin
sur le thème de l'inclusion numérique.



Participation au Comité de Pilotage de la DGFIP, le 27 juin : bilan de la campagne de la déclaration des revenus 2024.



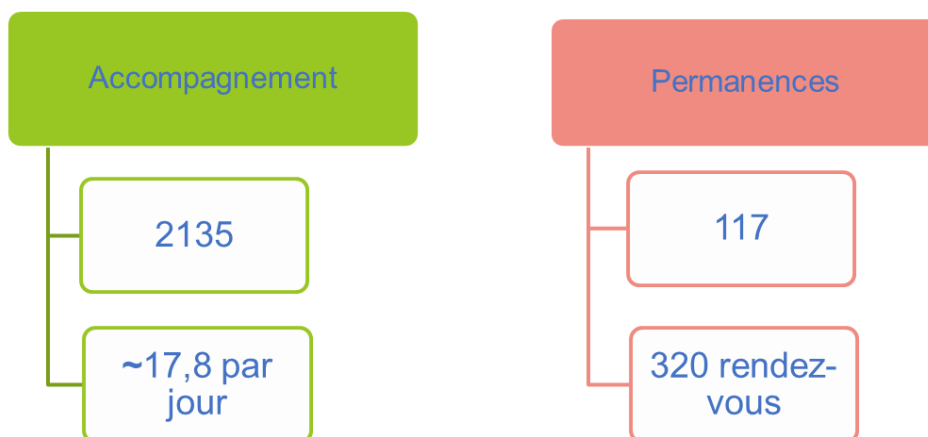
Comité de Pilotage de l'Espace France Services du secteur de Riaillé : mercredi 27 août.



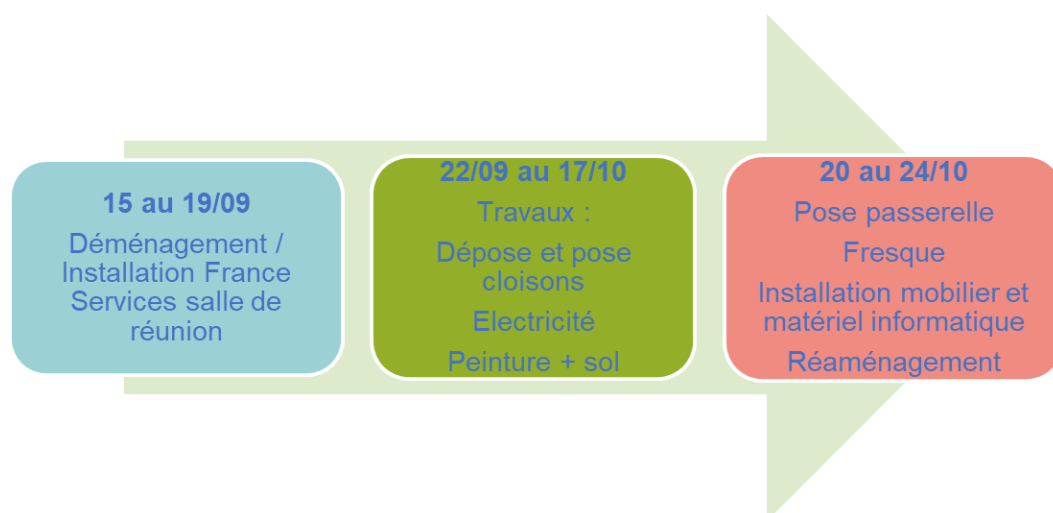
Point partenariat Mission Locale du Pays d'Ancenis (26 août)



Quelques chiffres du 1^{er} janvier au 31 juillet 2025



ACTUALITÉS :



Permanences Fiscales – Campagne des avis 2025

Impôts des particuliers (23/09 en présentiel - 13/10 en visioconférence)
Service départemental des Impôts Fonciers (25/09 en présentiel)



Relais pour les inscriptions au rallye
SEVE sur HelloAsso



Préparation et participation 2^{ème} temps fort
Accueil Social Universel (ASU) :
la place de l'IA dans le travail social
et son impact sur nos pratiques

ACTUALITÉS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE SEPTEMBRE 2025

BILAN DE L'ÉTÉ

○ ALSH

- Ouverture

En juillet 3 semaines à Joué/Erdre ou Riaillé ou Teillé

En Aout 2 semaines à Riaillé et 1 semaine à Joué/Erdre

- Effectifs Moyens par jour sur la période d'ouverture

• Riaillé=33 efts/J	Min : 23	Max: 47
• Teillé= 34 efts/J	Min : 23	Max : 43
• Joué= 37 efts/J	Min : 20	Max : 49

○ Séjours à la Selle Craonnaise. Complet

5-6 ans : 16 enfants. Activités: Escalade, Baignade, Grand jeux, veillée.

7-8 ans : 24 enfants. Activités: Optimiste, grand jeux, veillée.

9-10 ans : 28 enfants. Activités: Catamaran, baignade, grand jeux, veillée.



○ Jeunesse

- Séjour 1^{er} semaine de juillet à la Rincerie → 16 jeunes.
- Accueil jeunes → 3 semaines en juillet et 1 semaine en Aout.
22 jeunes en moyenne par jour avec 51 jeunes différents accueillis durant ces 4 semaines.
Min : 14 Max : 26
- Eco r'Aide à Loireauxence du 02 au 04 juillet 3 équipes de 4 jeunes du secteur

RENTRÉE 2025

○ Accueil Périscolaire

- **Joué Sur Erdre (Capacité entre 93 et 120): 150 inscrits.**

Moyenne Prévisionnelle: Matin: 100 ; Soir : 88

→ ouverture des Glycines si effectifs réalisés > 93

- **Pannecé (Capacité entre 44 et 48): 64 inscrits.**

Moyenne Prévisionnelle: Matin: 34 ; Soir : 44

→ si effectifs réalisés > 48 = coordinatrice en renfort

- **Riaillé (Capacité max 68) : 124 inscrits.**

Moyenne Prévisionnelle: Matin: 46 ; Soir : 57

- **Teillé (Capacité entre 54 et 58) : 121 inscrits.**
- Moyenne Prévisionnelle: Matin: 44 ; Soir : 58 + 12 enfants en liste d'attente + non-conformité du bâtiment + solution d'urgence
→ Pour palier : Proposition d'un poste contractuel de 10h/sem

- **Trans Sur Erdre (Capacité entre 44 et 48): 76 inscrits;**
Moyenne Prévisionnelle: Matin: 28 ; Soir : 45
→ Si effectifs réalisés >44 = coordinatrice en renfort

○ Mercredi

- **Joué Sur Erdre (Capacité max 68) 82 inscrits**
Moyenne Prévisionnelle : 55 Enfants.
- **Riaillé (capacité entre 36 et 40): 52 enfants inscrits**
Moyenne Prévisionnelle: 40 enfants
- **Teillé (Capacité entre 40 et 48) : 70 enfants inscrits**
Moyenne Prévisionnelle : 42 enfants.

→ Liste d'attente sur Teillé Et Riaillé: environ 10 enfants

ACTUALITÉS

- **Arrêts maladie** → 3 arrêts maladie : 2 sont remplacés à ce jour.
- **Besoins en postes** → 10h/semaine pour l'accueil de Teillé.
- **Journée péda** → 27 agents présents sur le site de Vioreau au programme : réunions d'équipes, jeux de coopération, débat mouvant, labyrinthe d'orientation avec questions sur la réglementation. Repas convivial.
- **Projet éducatif** # com petite enfance
- **Recrutement en cours**
 - Septembre: Entretien recrutement pour le poste de 32h50 en direction adjointe à Joué/Erdre
 - Du 02 au 30 Septembre: 5 postes Titulaires à Pourvoir : 30h-28h67-23h-20h44-9h02
 - Recrutement semaine 40-41 (29 sept au 10 Octobre)
 - Du 10 Octobre au 10 Nov : Ouverture recrutement sur les postes libérés.
 - Recrutement semaine 46-47 (10 au 21 Nov)
 - 1^{er} Janvier 2026: Equipes constituées et opérationnelles.

ACTUALITÉS DU RELAIS PETITE ENFANCE SEPTEMBRE 2025

FAITS MARQUANTS :

➤ **Matinée Plein Air Enfants / Assistantes Maternelles**

Mardi matin 8 juillet, atelier d'éveil sur l'espace extérieur de la salle de la Riente Vallée à Riaillé :



➤ **Soirée Nature avec Audrey Tachoire pour les assistantes maternelles**

Temps convivial entre adultes le jeudi 10 juillet au plan d'eau de Teillé,



ACTUALITÉS :

- **Renouvellement du projet CAF du RPE**

Réflexion sur les perspectives pour la période 2026/20230.

- **Soirée de rentrée du RPE et des Assistantes Maternelles du secteur**

Le mardi 14 octobre à 19h30, salle petite enfance de l'Orange bleue à Riaillé

- **Analyse des pratiques professionnelles**

Cycle de 6 séances d'échanges sur des situations professionnelles pour 8 assistantes maternelles accompagnées par Myriam Klein, intervenante en APP.

- **Nouveau cycle de sophrologie ludique en octobre/novembre**

2 soirées de sophrologie pour les assistantes maternelles, 4 ateliers en matinée avec les enfants et 1 atelier parents/enfants.



PROJETS :

- **Pochette d'accueil "Grandir Ensemble sur le secteur de Riaillé"**

A chaque naissance les parents seront invités par courrier à venir retirer auprès du RPE un cadeau de bienvenue pour leur bébé.

Celle-ci contiendra l'album petite enfance plébiscité par le prix "A petits mots", ainsi que de la documentation concernant l'enfance sur le territoire.

- **Matinées festives sur le thème de l'hiver**

Le 9 décembre à Pannecé et le 11 décembre à Trans sur Erdre

Ateliers multisensoriels "hiver" animés par Virginie Couraud

"Eveil et Sens" et goûter de Noël



ACTUALITÉS

DU SERVICE FAMILLES

SEPTEMBRE 2025

FAITS MARQUANTS :

- Programmation « Bien dans mon assiette » sur les 5 communes de mars à juin 2025, en partenariat avec France Services (7 ateliers cuisine en tout).
- Les portes ouvertes du LAEP jeudi 5 juin pour les partenaires, élus, collègues ...
- Rencontre avec les directeurs des 8 écoles du secteur en mai, juin et qui se poursuit en septembre.



ACTUALITES :

- Les ateliers enfants/parents sur tout le territoire : sortie nature, cuisine, yoga, motricité ...
- Rentrée du LAEP le jeudi 4 septembre avec 1 équipe réduite (2 accueillantes sont en congé maternité)
- “Café des parents” dans l’école de Pannecé, lundi 1er septembre. Organisé en partenariat avec la directrice et les parents élus.



PROJETS :

- Soirée pour les parents ayant pour thème « **quand le couple devient parents** » jeudi 6 novembre à 20h à Riaillé
- Préparation du festival Ac{corps}dons-nous : du 7 au 21 mars 2026.
Thème : « **Décors pour des corps** »



3^{ème} POINT : APPROBATION DU PROJET POLITIQUE PETITE ENFANCE ET FAMILLES

Madame la Vice-présidente en charge de la Petite Enfance présente à l'assemblée, le Projet politique Petite Enfance et Familles :

Le SIVOM du Secteur de Riaillé place le bien-être de l'enfant au cœur de son Projet Petite Enfance.

Pour cela, il s'engage à :

- Promouvoir une qualité d'accueil et de services adaptée aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles.
- Fédérer les différents acteurs (élus, gestionnaires, professionnels) autour d'une vision commune qui place l'enfant et sa famille au centre des actions mises en œuvre.

Cette finalité politique repose sur quatre axes stratégiques :

Axe 1 : LA PROMOTION DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL

Axe 2 : L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Axe 3 LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE

Axe 4 : LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le SIVOM du Secteur de Riaillé accompagnera la mise en place de ces quatre axes stratégiques à travers des fiches actions, qui permettront :

D'identifier plus précisément les attentes politiques.

D'évaluer la mise en œuvre des actions.

De définir des objectifs clairs, des modalités d'accompagnement et un cadre opérationnel.

De hiérarchiser les actions et d'établir un échéancier pour guider les professionnels dans les priorités définies par les élus.

Le comité sivomal,
Après avoir pris connaissance de l'intégralité du projet,
Après s'être assuré que des critères d'évaluation seront définis et que des fiches bilan de chaque action seront fournies,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver le Projet politique Petite Enfance et Familles proposé par la commission.

4^{ème} POINT : POINT FINANCIER

Madame la Vice-présidente en charge des finances présente à l'assemblée, un point financier arrêté à la date du 18 août 2025 :

Point financier au 18 août 2025			
Dépenses	prévu	réalisé	pourcentage de réalisation
charges générales de fonctionnement des services	238 900.00 €	122 473.91 €	51.27%
charges de personnel	1 190 150.00 €	787 399.88 €	66.16%
indemnités élus	20 500.00 €	13 570.20 €	66.20%
subventions versées	7 000.00 €	6 488.00 €	92.69%
redevances pour licences, concessions, brevets	13 100.00 €	11 980.88 €	91.46%
autres charges de gestion courante	55 377.67 €	1.41 €	0.00%
charges financières	15 069.88 €	9 814.02 €	65.12%
amortissements et opérations d'ordre	24 200.00 €	22 618.20 €	93.46%
charges spécifiques	500.00 €	- €	0.00%
dotations aux provisions	500.00 €	- €	0.00%
remboursement emprunt	31 220.00 €	22 081.61 €	70.73%
dépenses d'investissement	32 000.00 €	463.20 €	1.45%
TOTAL	1 628 517.55 €	996 891.31 €	61%
Recettes	prévu	réalisé	pourcentage de réalisation
produits des services	419 700.00 €	292 454.65 €	69.68%
participation des communes	585 000.00 €	390 000.00 €	66.67%
subventions	303 900.00 €	284 355.16 €	93.57%
remboursement sur rémunérations du personnel	60 000.00 €	39 908.65 €	66.51%
loyer gendarmerie	76 880.00 €	40 043.50 €	52.09%
autres produits de gestion courante	- €	763.97 €	#DIV/0!
amortissements et opérations d'ordre	24 200.00 €	22 618.20 €	93.46%
dotations	3 900.00 €	4 018.55 €	103.04%
résultat reporté	154 937.55 €	- €	0.00%
TOTAL	1 628 517.55 €	1 074 162.68 €	66%

5^{ème} POINT : CREANCES IRRECOUVRABLES

Monsieur le Président informe le comité sivomal de la demande du comptable de placer 23 créances dont le montant est inférieur au seuil de poursuite en créances irrécouvrables pour un montant total de 98.35 €.

Ces sommes correspondent à des factures des accueils périscolaires et de loisirs entre 2021 et 2024 et sont référencées dans les listes suivantes :

- Liste n° 7284101811
- Liste n° 7424481111

Le comité sivomal,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver la demande d'admission en non-valeur pour les créances citées ci-dessus.

6^{ème} POINT : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT POUR FINANCER LES TRAVAUX PROGRAMMES SUR L'ESPACE FRANCE SERVICES

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le budget des travaux programmés sur l'espace France Service ayant été présenté et validé lors du dernier comité sivomal de mai. Afin de les financer, trois banques ont été consultées pour solliciter un emprunt de 40 000 € sur 4 ans et après une analyse des offres, la commission finances a retenu la proposition de La Banque Postale.

Le Conseil sivomal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,
Et après avoir délibéré :

DECIDE (à l'unanimité)

Article 1 : de souscrire un emprunt auprès de la Banque Postale selon les principales caractéristiques du contrat de prêt suivantes :

Caractéristiques financières :

Score Gissler : 1A
Montant du contrat de prêt : 40 000,00 EUR
Durée du contrat de prêt : 4 ans
Objet du contrat de prêt : financer les travaux sur l'Espace France Services

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/12/2029

La tranche est mise en place au plus tard le 05/11/2025.
Versement des fonds : en 1 fois avant la date limite du 5 novembre 2025
(Préavis : 5 jours ouvrés TARGET/PARIS)

Périodicité : trimestrielle
Mode d'amortissement : échéances constantes
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,10 %
Montant de l'échéance : 2 667,87 EUR (hors prorata d'intérêts pour la première échéance)
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Remboursement anticipé : possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle (Préavis : 50 jours calendaires)

Commission :

Commission d'engagement : 100 €

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

8^{ème} POINT : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET N°1

Monsieur le Président informe le comité sivomal qu'il convient de prendre une décision modificative au budget 2025 pour prévoir les dépenses d'investissement nécessaires aux travaux d'aménagement de l'Espace France Services ainsi que l'emprunt qui sera souscrit prochainement auprès de la Banque Postale pour pallier à ces nouvelles dépenses.

44144	SIVOM DU SECTEUR DE RIAILLE	DM n°1 2025
Code INSEE	SIVOM DU SECTEUR DE RIAILLE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

augmentation des crédits d'investissement du budg

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
D-2181-020 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
Total Général		40 000,00 €		40 000,00 €

Le comité sivomal,
Après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver la décision modificative présentée ci-dessus.

9^{ème} POINT : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET N°2

Monsieur le Président informe le comité sivomal qu'il convient de prendre une décision modificative au budget 2025 pour permettre d'amortir une subvention d'équipement qui n'a pas été prévue sur les budgets 2024 et 2025 :

44144	SIVOM DU SECTEUR DE RIAILLE	DM n°2 2025
Code INSEE	SIVOM DU SECTEUR DE RIAILLE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Reprise sur subvention d'équipement

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-777-020 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	600,00 €	0,00 €	600,00 €
INVESTISSEMENT				
D-13918-020 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1318-020 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	600,00 €	0,00 €	600,00 €
Total Général		1 200,00 €		1 200,00 €

Le comité sivomal,
Après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver la décision modificative présentée ci-dessus.

10^{ème} POINT : CONDITIONS DE VENTE DES CARNETS DE TICKETS ALEOP

L'Espace France Services permet aux usagers d'acheter des carnets de tickets ALEOP. Il s'agit d'un des deux seuls points de vente des cinq communes de notre territoire.

Aujourd'hui les personnes peuvent payer en liquide ou en chèque et l'argent est collecté une fois par trimestre par la société KEOLIS.

Le Sivom reçoit une commission de 0.55€/carnet vendu.

La société KEOLIS ne souhaitant plus collecter les règlements des usagers, elle demande au Sivom d'encaisser directement les paiements et leur envoyer un chèque global déduction faite de la commission.

Compte-tenu du nombre de carnets vendus par an et du faible montant de la commission reçue, il n'apparaît pas judicieux de répondre favorablement à leur demande, face à la complexité administrative que cela engendrerait pour nous comme pour le trésor public.

La question des chèques sans provision se pose également, notamment pour savoir qui devra assumer ces sommes impayées.

Dernièrement, suite à un changement d'interlocuteur chez KEOLIS et compte-tenu de nos différentes remarques, la société KEOLIS a finalement décidé de ne pas changer le mode de fonctionnement actuel.

Le comité sivomal prend acte de cette information.

11^{ème} POINT : CONSULTATION POUR LA MUTUELLE SANTE DES AGENTS

Monsieur le Président informe l'assemblée de la proposition du Centre de Gestion de Loire Atlantique concernant la mutuelle santé des agents.

Il est proposé, par le biais d'une déclaration d'intention, de participer à la consultation, qui sera lancée prochainement par les CDG des pays de la Loire auprès de différents assureurs, afin de connaître leur meilleure offre de mutuelle santé en direction des agents publics à compter du 1^{er} janvier 2027.

En rejoignant ce contrat collectif, le Sivom permettrait à ses agents de bénéficier de prestations santé négociées et adaptées.

Il est rappelé également qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, toutes les collectivités auront l'obligation de verser une participation financière d'un minimum de 15€/agent au titre de la couverture santé.

Le comité sivomal,
Après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver la participation à la consultation lancée par le CDG44 sur la mutuelle santé.

Article 2 : de donner pouvoir à Monsieur le Président pour signer la déclaration d'intention.

12^{ème} POINT : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL

Madame la Vice-présidente, en charge de l'Enfance Jeunesse, informe le comité sivomal que les effectifs prévisionnels de l'accueil périscolaire de la commune de Teillé sont en forte hausse.

Aussi, afin de pallier à ce besoin, elle propose de créer un poste contractuel d'adjoint d'animation à temps non-complet (10h/semaine) du 15 septembre 2025 au 03 juillet 2026.

Le Comité sivomal,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,

Considérant les besoins du service enfance jeunesse,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité

Article 1^{er} : la création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à 10h00/sem du 15 septembre 2025 au 03 juillet 2026.

13^{ème} POINT : PROJET D'UN LIVRET D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX AGENTS

Monsieur le Président informe l'assemblée que la direction travaille actuellement sur un projet de livret d'accueil à destination des nouveaux agents du Sivom.

Ce document aura pour but de présenter le Sivom, ses services et son fonctionnement interne.

Il devra également permettre d'informer l'agent sur les différents éléments qui composent sa carrière (droits et devoirs, rémunération, formation, congés, ...).

Le comité sivomal prend acte de cette information.

14^{ème} POINT : REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DES CHARGES DE COOPERATION

Monsieur le Président rappelle qu'au 1^{er} janvier 2025, avec l'arrivée de la CTG, le Sivom est passé de 2 ETP à 1.2 ETP et que malgré tout, le montant alloué a augmenté de 20 686 € à 24 000 €. LA CAF avait souhaité harmoniser les ETP et montants sur le Pays d'Ancenis.

Les chargés de coopération assurent le suivi de la mise en œuvre et coordonnent les orientations stratégiques de la collectivité locale, en matière de développement et de coordination de territoire.

La coordinatrice enfance jeunesse et la coordinatrice du RPE et du service Familles sont actuellement sur ces postes mais Mr Bernier nous informait qu'un petit temps pourrait être aussi donné sur le poste de DGS qui est lui aussi en lien avec les élus, le politique. En effet, dans le temps de travail des chargés de coopération, ne figurent pas la gestion RH et la complétude des documents CAF.

Le bureau a donc choisi de proposer la répartition suivante :

- 0.70 pour la coordinatrice enfance jeunesse
- 0.40 pour la coordinatrice RPE/Familles
- 0.10 pour le directeur des services.

A savoir que, chaque année, nous pourrions modifier la répartition si besoin.

Le comité sivomal prend acte de cette information.

15^{ème} POINT : MODALITE D'UTILISATION DU CPF (compte personnel de formation)

Monsieur le Président rappelle que lors du dernier comité sivomal, il a été demandé aux membres du bureau de préciser les modalités d'utilisation du CPF (Compte personnel de Formation) par les agents.

Après échange, les membres du bureau ont défini les modalités d'utilisation suivantes :

- La demande devra obligatoirement être établie lors de l'évaluation professionnelle sur l'année n-1
- Les demandes seront étudiées le 1^{er} trimestre de l'année suivante par les membres du bureau.

En cas de demandes multiples la même année, l'ordre de priorité sera le suivant :

- 1- La demande a-t-elle bien été faite lors de l'évaluation professionnelle sur l'année n-1
- 2- La demande est-elle susceptible de bénéficier aux services du SIVOM (montée en compétence ou concours)
- 3- La prise en compte de l'ancienneté de l'agent au sein du SIVOM

Ces règles ont été ajoutées au protocole sur le temps de travail.

16^{ème} POINT : PROJET D'UN GUIDE DU NOUVEL ELU SIVOMAL

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'en vue des prochaines élections municipales, le bureau a souhaité travailler sur un projet de guide du nouvel élu sivomal.

Ce document aura pour but de présenter le Sivom et ses services, le rôle et l'engagement de l' élu au sein de la collectivité.



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire de Riaillé fait part d'une demande d'une famille de sa commune concernant la facturation de la cantine. En effet, celle-ci souhaiterait que le tarif du repas et le tarif de garde soit bien différenciés sur sa facture afin qu'elle puisse déduire ces frais de garde de la pause méridienne sur sa déclaration d'impôts.

Il s'interroge sur cette obligation qui risque de complexifier le travail de facturation et sur les pratiques des autres communes.

DATES DES PROCHAINS COMITES SIVOMAL

- Mardi 02 décembre 2025 à Riaillé

Fin de la réunion à 21h30

Comité sivomal du 09 septembre 2025

Signatures

CIVILITE	NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURES
Mme	ALBERT	Cécile	Vice-Présidente	
Mme	ANCIAUX	Nathalie	Vice-Présidente	
Mme	BAUDOUIN	Astrid	Vice-Présidente	
Mr	BELLEIL	Jean-Pierre	élu	Excusé (a donné pouvoir à Roseline VOISIN)
Mme	BENOIST	Ann	élue	
Mr	BOURE	Yves	élu	
Mr	CLAUDE	Jean-Michel	élu	
Mr	GAUTRET	David	élu	
Mr	KADDAR	Saïd	élu	
Mme	LECOMTE	Bénédicte	élue	Excusée
Mme	LEVEQUE	Annelyse	élue	
Mme	LHERIAU	Marie-Thérèse	Vice-Présidente	
Mr	LOUBERT- DAVAINE	Xavier	élu	Excusé (a donné pouvoir à Guillaume RAITIERE)
Mr	LOYER	Laurent	élu	Excusé
Mr	RAITIERE	André	élu	
Mr	RAITIERE	Guillaume	élu	
Mme	RULLIER	Anne	élue	
Mr	SQUELARD	Jérôme	Président	
Mme	TESTARD	Marine	élue	Excusée (a donné pouvoir à André RAITIERE)
Mme	VOISIN	Roseline	élue	